



www.sante-environnement-jura.fr

LA LETTRE

N° 2026 06

10 Février 2026

DU TFA DANS LES ALIMENTS DE BASE

Nous vous avons informés à plusieurs reprises des contaminations de l'eau par le TFA (acide trifluoroacétique) le plus petit des PFAS (per et polyfluoroalkylés), mais aussi le plus répandu. Mais il existe des contaminations encore plus dangereuses de ce PFAS dans les aliments de base.

Début décembre 2025, l'ANSES (agence de sécurité sanitaire, de l'alimentation, du travail et de l'environnement) alertait sur la contamination quasi généralisée de l'eau par le TFA.

Le lendemain, c'est le réseau action contre les pesticides PAN Europe qui publie un rapport sur la contamination de certains aliments par le TFA. Il ne s'agit pas de n'importe quels aliments. Jugez plutôt : tous les aliments à base de céréales tels que les céréales du petit déjeuner, le pain, les pâtes, les farines, etc.. !

Soixante six produits à base de céréales achetés dans 16 pays européens, ont été analysés par un laboratoire indépendant autrichien. Les résultats révèlent une contamination quasi généralisée : sur 66 échantillons, 55 présentaient des niveaux de contamination très importants. La teneur moyenne en TFA atteint 78 900 nanogramme par kilo. C'est 100 fois le taux relevé dans l'eau déjà dangereux !

En l'état, les autorités européennes n'ont pas encore fixé de limites à ne pas dépasser (voir une précédente lettre). Mais une limite de référence a été fixée à 10 000 nanogrammes par kg). C'est-à-

dire 7 fois moins que les niveaux constatés dans les aliments analysés !

Pour rappel, le TFA est très dangereux. Il est en passe d'être reconnu toxique pour la reproduction et pour le foie. L'Union européenne a engagé une procédure pour considérer tous les PFAS comme perturbateurs endocriniens. Pour ces substances, nous vous le rappelons, ce n'est pas une question de dose mais du moment de la contamination. (Voir notre site)

Pourquoi les céréales sont-elles touchées ? Tout simplement parce que leur culture par l'agriculture industrielle dite conventionnelle, utilise de nombreux pesticides. Ces pesticides sont rendus plus efficaces en introduisant des PFAS dans leur composition. Ces PFAS se métabolisent en TFA. Voilà pourquoi, nous les retrouvons dans les sols et l'eau mais aussi dans les produits à base de céréales.

Il ne s'agit plus de tergiverser. Il est urgent d'interdire les pesticides. C'est possible et cela peut même être intéressant pour l'agriculture contrairement à ce que disent la FNSEA et la Coordination Rurale (Voir notre dernier bulletin).

Bizarrement, ce n'est pas la voie choisie par certains parlementaires derrière le sénateur DUPLOMB comme Danielle BRULEBOIS, députée du Jura, qui veulent même revenir sur l'interdiction de certains pesticides. Ceci, malgré une première intention rejetée par le Conseil Constitutionnel.

Seule l'action collective, notamment par recours au bio en délaissant les produits de l'agro-industrie, pourra faire entrave à ces mauvaises intentions de parlemen-

taires en dehors de toutes considérations de santé humaine.

Action Santé Solidarité

Centre Social

Rue de Pavigny

39000 LONS LE SAUNIER

actionsantesolidarite@gmail.com

Pour ne plus recevoir la lettre, envoyer votre demande de désabonnement à l'adresse mail de l'association